

Réorganisation de la direction Marchés, études et prospectives

La direction a présenté le nouveau schéma d'organisation. Nous avons demandé qu'aucun agent ne soit laissé de côté, que les compétences soient préservées, et qu'il n'y ait pas d'alourdissement des fonctions des agents au sein des nouvelles unités, dans un contexte de réduction des effectifs.

Regrettant un manque de transparence et des pressions exercées sur certains agents, l'Alliance CFTC-CGC n'a pas voté favorablement sur cette réorganisation.

Elle sera vigilante tout au long de la mise en place du nouveau schéma qui va s'étaler sur le premier trimestre 2017.

Régimes indemnitaires

L'Alliance CFTC-CGC est particulièrement attentive à la poursuite de la convergence des primes de FranceAgriMer avec celles du MAAF, et attachée à l'équité et à la transparence vis-à-vis des agents.

S'agissant de l'année 2016, nos organisations ont regretté que les entretiens individuels interviennent après l'attribution des primes aux agents, et demandé qu'à tout le moins un bilan soit présenté lors du prochain groupe primes concernant le régime indemnitaire de 2016.

Elles sont à votre disposition pour tout renseignement que vous pourriez souhaiter.

La généralisation du RIFSEEP, initialement prévue au 1^{er} janvier 2017, va faire l'objet d'un report.

Prévention du stress et du harcèlement

L'Alliance CFTC-CGC, bien consciente de la réalité des problèmes de stress et de harcèlement dans notre établissement (siège et régions), porte ce sujet avec détermination.

Un questionnaire à destination des agents est en cours d'élaboration. Nous avons demandé que les questions rédigées par la commission où siègent les organisations syndicales et les différents acteurs de la santé au travail soient reprises sans modification.

Groupe de travail régions

L'Alliance CFTC-CGC est attachée à l'existence de ce groupe de travail auquel les organisations syndicales sont partie prenantes et qui permet de faire remonter à la direction générale la voix des régions et les difficultés rencontrées.

Télétravail

Nos deux syndicats ont toujours été clairement favorables à l'ouverture de ce mode d'organisation du travail (voir notre déclaration liminaire sur l'intranet).

Le projet d'arrêté soumis au Comité technique prévoit un schéma unique siège-régions.

La direction de l'établissement va élaborer une note de service pour l'application du dispositif, dont nous espérons qu'il sera suffisamment souple pour bénéficier au plus grand nombre d'agents intéressés.

L'arrêté a recueilli un vote favorable unanime.

Mutuelles

L'Alliance CFTC-CGC se félicite de l'adhésion de FranceAgriMer au référencement des mutuelles (Harmonie Fonction publique, AG2R-la Mondiale et Groupama).

Elle souhaite que la participation financière de l'établissement soit significative.

La SRH a reçu AG2R-La Mondiale et souhaite faire de même pour les deux autres mutuelles.

Des réunions d'information seront organisées pour les agents, comme nous le demandions, en décembre 2016 et au cours de l'année 2017, tant à l'Arboreal que dans les régions.

Vos représentants :

- ✓ Pour la CFTC : Catherine ERNOULT-TOMASSO, 01 73 30 31 18 (cftc-mae@franceagrimer.fr)
- ✓ Pour la CGC : Bernard LELLOUCHE, 05 55 12 90 33 (bernard.lellouche@franceagrimer.fr)



CFTC-MAE
12 rue Henri Rol-Tanguy
93555 MONTREUIL Cedex
☎ : 01 73 30 27 06
@ : cftc-mae@franceagrimer.fr
🌐 : <http://www.cftc-mae.fr>



EFA CGC
2 rue du Maupas
87040 Limoges Cedex 1
☎ : 06 77 88 97 64
@ : efa-cgc@asp-public.fr
🌐 : <http://www.efa-cgc.com/>